



# INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ EN 2026

*Ma Sam, Monsieur,*

À la veille du vote du budget 2026 par le Conseil Municipal, je tiens à m'adresser personnellement à vous. La décision que je m'appête à vous livrer vous concerne directement. Elle mérite d'être expliquée avec sincérité.

**Depuis 2014, j'ai fait un choix clair** : protéger les Aulnaysiens ; protéger notre cadre de vie et notre attractivité ; protéger la qualité de nos services publics ; garantir la sécurité de tous. Et cela avec une ligne constante : **ne pas augmenter vos impôts.**

**Nous avons résisté malgré les crises successives** (COVID, conflits internationaux, crises économiques et politiques) qui entraînent une hausse continue des coûts.

Nous avons aussi résisté malgré les baisses de dotations qui se succèdent : **depuis 12 ans, l'État nous a retiré plus de 220 millions d'€ !**

Cette situation perdure, alors que notre Ville est déjà défavorisée par l'État, avec **une dotation par habitant injustement inférieure aux autres communes** de Seine-Saint-Denis : 162€/habitant pour Aulnay, contre une moyenne de 282€/habitant.

Protéger une ville, ce n'est pas céder à la facilité. C'est avoir un cap, une ambition, des valeurs.

Mais protéger, c'est aussi savoir faire face quand la réalité s'impose, même lorsque les choix sont difficiles. C'est mon rôle de Maire.

Le 18 mars 2026, au lendemain de notre réélection et à la veille du vote du budget, l'État nous a notifié une baisse brutale et arbitraire de nos ressources, avec la disparition de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP).

**À court terme, près de 20 millions d'€ supplémentaires disparaissent pour la Ville.**

Alors que la préparation budgétaire 2026 a débuté dès l'automne 2025, nos services municipaux ont mené en quelques jours un travail acharné pour tenter de réduire à nouveau les dépenses et trouver un nouvel équilibre budgétaire qui tienne compte :

- d'une part, des **compétences obligatoires de la commune** : entretien des écoles, gestion de la voirie, état civil, urbanisme, cadre de vie ;
- d'autre part, les **priorités que nous avons fixé ensemble depuis 2014** : sécurité, famille, jeunesse, seniors, santé, handicap, commerce...

**L'État met en péril notre modèle municipal** : renforcement de notre Police municipale, entretien de nos 53 écoles, accompagnement des enfants en situation de handicap, valorisation de notre cadre de vie, maintien de nos services publics.

**En tant que Maire, je n'accepterai jamais la casse du service public aulnaysien organisée par l'État.**

**En se désengageant de la sorte, l'État m'oblige donc à prendre une décision difficile : ajuster la taxe foncière de 9 points, soit un taux qui passera de 30,69% à 39,87%.**

**Les services de l'État exigent une augmentation bien plus forte, de près de 15 points.** J'ai refusé d'imposer aux Aulnaysiens cet effort brutal.

Aujourd'hui, Aulnay-sous-Bois a la 2<sup>ème</sup> taxe foncière la plus basse du département. Demain, même après cette hausse, **notre taxe foncière restera en dessous de la moyenne des villes de la même strate (42,47%)**. C'est un choix politique que j'assume pleinement.

**Je vous joins le courrier que j'ai écrit au Préfet pour exprimer ma colère face à cet État en quasi-faillite qui préfère punir les villes bien gérées et obliger les maires à augmenter les impôts, plutôt que de redresser les finances du pays en faisant la chasse au gaspillage.**

Vous me connaissez : je préfère dire la vérité et décevoir plutôt que mentir. Cette vérité, je vous la dois.

**Cette mesure nous impacte tous. Je la prends avec regrets mais sans des responsabilités.**

Elle permettra de préserver la prospérité et l'attractivité de notre belle et grande ville, et ce face à la spirale du déclin dans laquelle l'État est en train de nous mener.

*Protégez Aulnay reste mon seul cap !*

**Bruno BESCHIZZA**  
Votre Maire

# EN 2026, L'ÉTAT RÉDUIT ENCORE SES DOTATIONS POUR AULNAY ! EXPLICATIONS.

**- 220 millions d'€**

en cumulé depuis 2015

**- 4,5 millions d'€**  
supplémentaires dès 2026

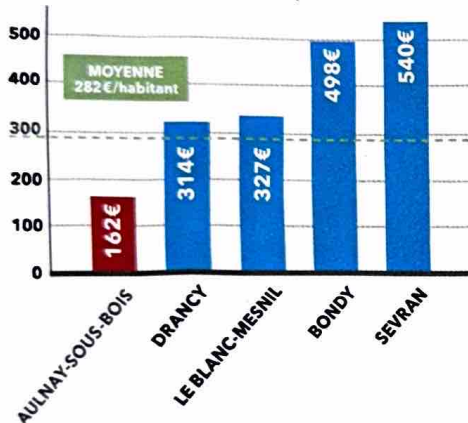
avec la suppression de la  
Dotation de Compensation de la  
Réforme de la Taxe Professionnelle

**- 20 millions d'€**  
à court terme

suite aux nouvelles mesures  
de la loi de finances 2026,  
notifiées le 18 mars 2026

## AULNAY EST MOINS AIDÉE PAR L'ÉTAT QUE LES AUTRES VILLES DU DÉPARTEMENT !

▼ Comparatif de la dotation globale de fonctionnement par habitant



Parce que notre Ville est bien gérée, la dotation de l'État diminue d'année en année : **c'est un scandale !**

### Comment sont calculées les dotations de l'État ?

L'État répartit ses dotations entre les communes en fonction notamment de leur potentiel fiscal, c'est-à-dire de leur richesse théorique (valeur des logements, des entreprises...), calculée à partir des bases fiscales locales et de la moyenne nationale des taxes foncières.

Des mécanismes de péréquation existent pour soutenir les communes les moins favorisées, en tenant compte également du niveau de vie des habitants.

### Pourquoi l'État donne-t-il donc moins de moyens à Aulnay-sous-Bois qu'aux autres communes ?

Ces modes de calculs sont imparfaits, obsolètes et pénalisent Aulnay-sous-Bois : malgré des besoins importants, notre ville se retrouve moins bien dotée que les autres villes de Seine-Saint-Denis.

Les critères de répartition ne tiennent pas suffisamment compte des charges réelles des communes, et se focalisent uniquement sur les compétences obligatoires : entretien des écoles, gestion de la voirie, état civil, urbanisme et cadre de vie. **D'autres missions essentielles ne sont malheureusement pas prises en compte** : sécurité, santé, handicap, solidarité, éducation, jeunesse, seniors, prévention...

## UNE HAUSSE DE LA FISCALITÉ MAÎTRISÉE À AULNAY-SOUS-BOIS, LA TAXE FONCIÈRE RESTERA INFÉRIEURE À LA MOYENNE DES VILLES DE MÊME STRATE.

L'État exige une hausse de près de **15 points**

La Ville contient la hausse à **9 points**

Comparatif des taux de taxe foncière des villes de même strate

Taux 2025 ■  
Nouveau taux 2026 ■

